

A propos de l'étude de P. Lebel

Où en est le problème d'**Equoranda*,
**Equaranda*

par J. VANNÉRUS.

En 1935, j'ai publié dans le *Bulletin de la Commission royale de Toponymie et de Dialectologie* (1) un article sur les *Noms de lieu du type « Equoranda »*. Ce terme, y montrai-je, est un curieux nom gaulois, dont le sens primitif était « limite d'eau » ; le second terme, *randa* = « limite », y est celtique, tandis que le premier, désignant l'eau et apparenté au latin *aqua*, paraît préceltique. Fort tôt, comme les limites des *civitates*, des peuples de la Gaule étaient souvent bornées par des cours d'eau, le mot prit le sens de « limite de cités », si bien que le latin le traduisit par *finis*. Et j'insistais sur l'intérêt que le toponyme présente pour la géographie historique, puisqu'il peut fournir des indices sûrs à qui se préoccupe de retrouver des frontières de territoires primitifs, politiques ou ecclésiastiques (les limites de diocèses se confondant souvent avec celles des *civitates* et des *pagi*).

Après avoir parlé des recherches faites en France, depuis une cinquantaine d'années, à propos des noms de lieu pouvant être rattachés à *Equoranda*, je signalais que si ces

(1) Tome IX, pp. 129 à 163.

toponymes sont assez abondamment représentés dans le centre et à l'ouest, depuis la Gironde et la Haute-Loire jusqu'au Calvados et à la Meuse, on n'en a pas retrouvé dans le Sud et dans le Sud-Est du pays.

Cette aire de dispersion, faite pour étonner, m'amena à me demander si de « nouvelles investigations ne réussiraient pas à faire retrouver le toponyme en question dans des régions où il n'avait pas été décelé jusqu'alors ». J'avais donc porté mes recherches dans les départements français correspondant à la *Belgica*, où LONGNON s'était étonné de ne pas retrouver le terme, puis, plus au Nord, en Belgique et dans le Grand-Duché de Luxembourg. Cela me permit d'ajouter quelques noms à la liste des *Equoranda* déjà repérés. Depuis, en janvier 1936, j'ai publié deux appels aux chercheurs du Luxembourg belge et du pays de Namur (1), pour leur demander s'ils ne pourraient me signaler dans leurs contrées quelque lieu-dit dont le nom et la situation permettraient d'y voir quelque *Equoranda*. Ces appels ne m'ont malheureusement fourni qu'une seule indication vraiment utilisable, celle du lieu-dit *Horend* ou *Horrend* à Wisembach.

Par contre, la question qui nous occupe a fait l'année dernière, l'objet d'une copieuse étude, qui constitue une mise au point magistrale de ce curieux problème, tout en apportant un contingent notable de données nouvelles. Je veux parler de la monographie, véritable modèle du genre, publiée par M. PAUL LEBEL dans *Romania* (2), en avril 1937, sous le titre *Où en est le problème d'*Equoranda, *Equaranda?* (3)

(1) *Bulletin trimestriel de l'Institut archéologique du Luxembourg à Arlon*, 1936, pp. 5-11 et *Namurcum*, chronique de la Société archéologique de Namur, XII, 1935, pp. 33-42.

(2) T. LXIII, pp. 145-203.

(3) M. A. VINCENT, qui n'a pu utiliser cette notice pour son beau travail *Toponymie de la France*, sorti de presse au mois d'août de la même année, a consacré à *Equoranda* une excellente mise au point de la question (pp. 101-102).

L'auteur commence (I. — Historique des constatations géographiques) par passer en revue ce qui a été dit, au cours des temps, au sujet de la situation du nom de lieu étudié : dès le VII^e siècle, un moine note que le *viculus Igoranda* était à la limite des Poitevins et des Tourangeaux. Mais ce n'est qu'au milieu du XIX^e siècle qu'on tire des conclusions générales pour les dénominations de ce genre. En 1853 l'abbé Taury ayant remarqué que huit localités du type *Ingrande-Eygurande* étaient toutes situées sur des confins de provinces ou de diocèses, en concluait qu'*Ingrande* comportait l'idée de *limite*, ce que venaient confirmer la philologie et la traduction latine du nom : *Fines*. La question était donc en grande partie résolue dès 1853, ainsi que le remarque M. LEBEL ; il ne restait plus qu'à trouver de nouveaux exemples et à restituer la forme primitive du terme prélatin. Cependant on n'y arriva pas si vite et il fallut de multiples observations, par LONGNON et LIÈVRE, VINCENT DURAND et JULIEN HAVET, par ANTOINE THOMAS, par HOLDER et JULLIAN, par F. LOT et ALBERT DAUZAT, par bien d'autres encore, pour arriver à l'importante série — 121 noms — qui a permis à M. LEBEL d'écrire le savant mémoire dont je rends compte ici.

Il passe ensuite (II. — Historique des constatations philologiques) à un examen rapide des opinions émises sur la signification et l'origine des toponymes relevés. « Dès les premières constatations géographiques, on s'accorde à y voir les aboutissements modernes d'un même nom celtique composé de deux termes. »

Le terme final était le plus facile à comprendre. En 1864-1865, CARDIN lui donnait déjà le sens de « frontière, limite », ce que LONGNON démontra en 1892 à l'aide de termes dialectaux prouvant la présence d'un mot celtique *-randa*, « bord, bordure, etc. ».

Quant au terme initial, d'une explication malaisée, il a donné lieu à de longues discussions, non encore closes : « le dernier mot n'est pas dit sur cette passionnante question ». HAVET remontait à un **Icoranda* primitif, tandis qu'ANTOINE THOMAS pensait à un vocable contenant un *qu*, soit **Iquoranda*, soit **Equoranda* ; cette dernière origine a été admise par ALBERT DAUZAT, qui voit dans **equa-equo* un radical correspondant au latin *aqua* (ce que l'on a contesté) : le groupe *qu* n'étant pas gaulois, il s'agirait d'un radical d'emprunt, venu d'une « langue intermédiaire entre le celtique et l'italique ». Quant à LEO WEISGERBER il a, en 1930, préconisé un primitif **Icoranna*.

Scrutant l'ensemble des documents réunis et des opinions qu'ils ont inspirées, M. LEBEL en fait la critique (III. — Essai de critique), de façon à n'en « retenir que les résultats probants, pour guider les recherches futures d'une manière rationnelle ».

A. — A cet effet, il examine tout d'abord les *Exemples proposés*. Une discrimination s'impose, pense-t-il, car « en même temps que des représentants indéniables de **Equoranda*, on a cité des noms modernes sans histoire, dont la ressemblance donne à réfléchir, mais qui doivent être laissés en dehors de la discussion tant que ne sera pas faite la preuve de leur authenticité ». Et M. LEBEL énumère à ce propos « les conditions requises pour qu'un vocable moderne représente un **Equoranda* :

1^o Le traitement phonétique, différent selon les régions, suit les règles générales ; les mentions anciennes doivent s'accorder chronologiquement dans une même région ; les formes modernes se ramènent à quelques formes-types régionales.

2^o On trouve la voie antique à laquelle se rattachaient, du moins à l'origine, les dénominations dont il s'agit.

3° A l'endroit considéré se trouve, dans la plupart des cas, une limite ancienne reconnue ».

Des « formes-types régionales » qu'il a pu dégager de la multitude des anciennes graphies énumérées, M. L. a dressé une carte, extrêmement parlante, où l'on voit du premier coup d'œil, les variations progressives de notre toponyme, suivant trois types principaux :

1° *Ingrande* (var. *Ingranne*), dans le bassin inférieur de la Loire, depuis l'Océan jusqu'au Loiret.

2° Dans le centre de la France, au Sud de la zone précédente et de l'Ouest à l'Est, des formes à quatre syllabes, où le *qu* primitif s'est résolu en *gu* : *Aquirande*, *Egurande*, *Egarande*, etc., avec conservation surprenante de la protonique.

Dans le Sud du Massif central, il relève une forme aberrante *Dirande*, devenue *Durande* et, très probablement, *Irande* par déglutination.

Certaines formes de cette vaste région semblent postuler un **Aquaranda* contaminé par le latin *aqua*.

A la limite du Charolais et du Bourbonnais une forme spéciale, *Igrande*, témoigne d'une évolution plus avancée, qui nous rapproche de celles de la zone suivante.

3° Au Nord de la première zone, de même que dans celle des *Igrande*, le *qu* s'est résolu à l'époque carolingienne en un *w*, qui a subi plusieurs traitements.

En Normandie et dans l'Ile-de-France, il s'est transformé en *v*, d'où *Ivrande*.

En Bourgogne, au Nord du groupe des *Igrande*, semble s'en caractériser un autre, où la forme-type *Avarande* résulterait de la consonnification du *w* et de la réapparition plutôt exceptionnelle de la voyelle contre-finale primitive. La forme *Avarande*, abrégée par aphérèse en *Varande*, aurait pu subir plus tard l'attraction de *garande*, et de ses variantes *garenne*, *garanne* ou *varanne*. Dans cette région

les *Garande* ne doivent donc pas être rejetés sans un judicieux examen des textes anciens.

En Champagne le *w* intervocalique carolingien s'est transformé en un *v* qui s'est effacé au XIII^e siècle ; par contre-coup la voyelle contrefinale, atone, a disparu et, seule, la voyelle initiale a subsisté. De là *Arande*, *Erande* (cf. *Aquaeductus* > *Aheuz* 1235 > *Aüst* 1258, auj. Ahuy, Côte d'Or).

Dans la Lorraine occidentale, où règne *Eurande*, il semble que l'*E* initial d'*Ewerande* se soit combiné au *w* pour donner à l'initiale un son *u* dont rendraient compte les graphies *Huerande* 1270 et *Huherande* 1306, dans lesquelles l'*H* montre que le signe suivant, *u*, était voyelle et non consonne... La contrefinale de *Huerande* ayant disparu, le résidu *Hurande* ou *Urande* (prononcé *wrand*) pouvait aboutir naturellement à *Eurande*.

Hors de France, même disparition de l'élément guttural. On trouve en Belgique et dans le Luxembourg la forme romane *Hérande* ou *Héran* et la forme germanique *Herent*.

« Il est un peu prématuré », continue M. LEBEL, « de tirer de l'examen de la carte, où sont reportés les exemples assurés, des conclusions sur l'aire d'expansion du terme. Il y aura, je l'espère bien, quelques bonnes trouvailles à y inscrire. Il avait été dit que ce terme était inconnu en Belgique. Or, l'enquête de M. VANNÉRUS a montré que ce pays n'était pas désert pour les **Equoranda*. En France, la Provence et les pays au Sud de la Garonne et du Tarn semblent stériles. Si, après de nouvelles études méthodiques, la carte restait muette en ces contrées, il serait temps alors de tirer parti de cet argument *ex silentio*. » Et M. LEBEL de souhaiter que les toponymistes français et étrangers lui apportent des documents précis dans des régions inexplorées.

Sur les quarante-neuf exemples consignés sur sa carte,

observe-t-il, trente-cinq vérifient la constatation de l'abbé TAURY : les lieux ainsi dénommés étaient à la limite de deux diocèses anciens et très probablement de deux cités gauloises ; neuf autres semblent jalonner des *pagi* intérieurs à ces cités ; cinq autres, enfin, sont notablement éloignés d'une limite médiévale. Répartition à retenir, pour l'étude de la correspondance des limites des diocèses et de celles des *civitates* gallo- ou pré-romaines ; on savait qu'il y eut des remaniements territoriaux à l'époque carolingienne et même à l'époque romaine : on pourra peut-être, dans ce domaine, pousser les investigations jusqu'à l'époque protohistorique. Puisqu'il semble établi que les premiers **Equoranda* ont été créés plusieurs siècles avant la conquête romaine (M. L. propose le chiffre de cinq siècles), la présence de ces noms de lieu à l'intérieur de territoires ecclésiastiques mérite certes un examen des plus minutieux, car elle pourrait, dans des cas favorables, nous faire retrouver des limites déjà déchuées avant l'ère chrétienne.

B. — Cherchant à rétablir les *Prototypes*, M. L. part des dégénérescences du vocable similaire *Sequana*, pour dresser le tableau :

<i>SEQUANA.</i>		III ^e siècle	* <i>EQUORANDA</i>
<i>Sequ-na</i>	} Grég. de Tours	VI ^e siècle (1)	↓
<i>Sigu-na</i>			
<i>Sigo-na</i>	Frédégaire	VII ^e siècle	<i>Igo-randa</i>
<i>Sig-na</i>	Dict. top. Aube	IX ^e siècle	<i>Ig-randa</i>

qui prouve que les Gaulois faisaient usage des lettres *qu* et les prononçaient *kw* (César a noté *Sequana* et les géographes grecs ont écrit *Σηκοαυα*). Le *Seguna* de GRÉGOIRE DE TOURS montre un premier stade d'évolution : l'*u* (*w*) s'est vocalisé pour suppléer à l'effacement de l'*a* pénultième.

(1) Son tableau porte ici, erronément « V^e siècle ».

Cette constatation est en faveur de la restitution **Equoranda*, puisque dans le bassin de la Loire les mentions *Igoranda* et *Igranda* s'accordent chronologiquement avec *Sigona* et *Signa*. Les formes médiévales *Ewaranda*, *Ewiranda*, ne peuvent s'expliquer que par une variante contenant un *a* à la contrefinale, c'est-à-dire **Equaranda*, de beaucoup la plus fréquente, en France comme en Belgique.

Allant plus loin, on peut dire, sans témérité, que **Equoranda* **Equaranda* étaient aussi les formes gauloises, qui ont pu persister jusqu'à la période gallo-romaine puisque la langue gauloise est restée vivante parmi les indigènes plusieurs siècles après la conquête. La présence du terme **equo*, *equa-* dans les dialectes celtiques est attestée en outre par des appellations dont il est le thème (p. ex. *Equabona* cité par l'Itinéraire d'Antonin), pouvant remonter à un demi-millénaire avant notre ère.

Avec M. DAUZAT il faut admettre que **equa* et *Sequana* ont été empruntés par les Gaulois à leurs prédécesseurs : d'après nos connaissances, c'est la seule façon d'expliquer la conservation de *qu*.

C. — Enfin, M. L. s'occupe de la *Signification* de notre terme.

L'opinion, courante aujourd'hui, **Equoranda* = limite d'eau, doit être considérée comme une explication provisoire, car elle ne semble pas justifiée pour tous les exemples authentiques. Voici, par exemple, un des cas où la circonspection s'impose : les cours d'eau étaient tout désignés pour marquer les frontières, et il y a des ruisseaux appelés *la Guirande* ou portant des noms du même type ; mais ces hydronymes sont-ils de création gauloise, et non médiévale ? La preuve n'en a pas été fournie.

Pourquoi notre terme prélatin n'a-t-il pas servi à dénommer *toutes* les « séparations humides », tout au moins dans les régions où il abonde ?

Il y a, d'autre part, des limites « sèches » : Aigurande et Ygrande, nœuds de voies au sommet d'un plateau, loin de tout ruisseau ; la montagne de la *Durande*, qui doit, au point culminant d'un immense plateau, évoquer un **Equoranda* resté *in situ* depuis sa création, puisqu'elle dominait deux diocèses et qu'aujourd'hui encore y aboutissent les limites de cinq communes.

Dans quelle incertitude nous laisse encore **equo* ! Est-ce un substantif, une épithète, une préposition ? Si c'est un substantif, est-ce un correspondant du latin *aqua*, ou bien un nom d'animal ? Si c'est une épithète, ne serait-ce pas, comme se l'est demandé M. HUBSCHMIED, une « frontière solennellement reconnue » ? Et ne pourrait-on pas aussi y voir une préposition, sur le type **Are-randa* ou *Are-marici* ? Toutes ces théories reposent sur des bases trop peu solides pour que l'on sache à laquelle s'en tenir.

Il faudrait étudier méthodiquement tous les noms composés à l'aide du mot *-randa*, p. ex. *Camaranda*, *Mirande*, *corberande* ou *courberande*, *Brégerande*, etc., appellations probablement contemporaines de **Equoranda* et formées suivant les mêmes principes. Si l'on y mettait en évidence une signification analogue à « forêt, roche, colline ou chemin frontière », on serait déjà plus en droit de proposer pour **Equoranda* celle d'« eau-limite », accréditée peut-être trop vite, du fait de l'existence, toujours facile à revendiquer, d'une source ou d'un cours d'eau à proximité d'une agglomération rustique.

Il y aurait également lieu de rechercher si **equo* désignait un détail ou un objet du terroir : **Equoranda* étant incontestablement un composé dont le second terme *-randa* a déjà la valeur de « frontière », le premier doit caractériser la nature de cette frontière. Le problème de linguistique se double donc d'un problème de voirie et de limites antiques.

A propos de l'enquête demandée par chaque **Equoranda*, M. L. fait des remarques très pertinentes. C'est ainsi p. ex., qu'il ne faut pas, à son avis, tabler uniquement sur l'endroit même où le terme se rencontre aujourd'hui. Les constructions signalées là ont pu avoir une prépondérance religieuse sur les autres lieux habités du voisinage. Si les unes se sont maintenues en se transformant en villages ou en hameaux où s'est conservé le nom antique, par contre d'autres ont disparu, ne laissant que quelques souvenirs. Ainsi, il est de tradition à Ingrande (Indre) qu'une ville antique a existé dans ses environs ; Hérande (Aube), simple lieu-dit de Fouchères, en voie de disparition ou même déjà disparu, fut une paroisse jusqu'au XII^e siècle, peut-être la plus ancienne de la région. Dès lors, le nom, flottant sur les ruines de certains de ces établissements, a pu se fixer, selon le gré des traditions, aux lieux circonvoisins (terres, bois ou ruisseaux) ou même se déplacer au cours des âges par rapport à sa position primitive : Ingrande près d'Epeigné (Indre-et-Loire) s'appelait *Roorte* à la fin du Moyen Age.

En conclusion, M. L. admet que « la question de la signification précise de ce composé, quoique tout près d'avoir été résolue, reste pendante ».

La forte proportion (35 sur 49) des **Equoranda* retrouvés sur des limites de cités gauloises doit faire admettre que ces points de bornage étaient de toute première importance ; leur nom devait à l'origine, évoquer un fait de géographie, non pas physique, mais humaine, traduisant la consécration de l'endroit choisi d'un commun accord par deux nations voisines pour marquer leur séparation et servir de lieu d'échanges commerciaux. Le bornage a été matérialisé — dès l'origine, semble-t-il — par un cours d'eau, par une montagne, par une forêt. La diversité même de ces éléments de démarcation rend suspecte à M. L. la

traduction par « limite d'eau » : aussi préfère-t-il l'explication de M. J. U. HUBSCHMIED (« frontière solennellement reconnue »), et c'est dans cet ordre d'idées qu'il voudrait voir orienter les recherches futures.

A cet exposé si suggestif, M. LEBEL ajoute deux relevés, où il a rejeté l'essentiel de sa vaste documentation.

D'abord, une *Bibliographie*, où il a énuméré, en 49 numéros, les études ayant, de 1853 à 1936, traité du terme **Equoranda*.

Et puis, ce qu'il a intitulé *Nomenclature complète*, c'est-à-dire une liste « comprenant tous les termes rattachés, avec plus ou moins de raison, au composé prélatin ».

Par une différenciation typographique, l'auteur y a introduit une « discrimination provisoire », entre les exemples *sûrs*, figurant sur la carte et que les chercheurs peuvent utiliser sans arrière-pensée ; les exemples *très probables*, mais non appuyés de formes suffisamment anciennes ; et les exemples restant douteux ou qui sont à rejeter. Il se défend d'être trop sévère, car il ne faut, remarque-t-il, « ni s'écarter de la morphologie rigoureuse en proposant sans preuves suffisantes des toponymes qui n'ont à leur avantage qu'une allure alléchante, ni faire entrer d'office en ligne de compte des *Gironde*, des *Garenne* (var. *Garanne*, *Garande*) ou des formations patronymiques telles que *Guiranne* ou *Guirande*... ». Et pour ces exemples douteux, il demande la collaboration des archivistes et des toponymistes, qui le mettra à même, espère-t-il, de combler les lacunes de son information.

Pour chacun des 121 exemples qu'il est parvenu à réunir, il donne les références bibliographiques les plus importantes, ainsi que le nom de l'auteur à qui revient la priorité. Un index final, récapitulatif, des exemples par pays et par département (avec renvoi aux articles correspondants de

la *Nomenclature*) concourt avec l'excellente carte jointe à faciliter l'utilisation de la grande documentation réunie.

* * *

Si j'ai tenu à donner du travail de M. LEBEL un résumé aussi étendu, c'est que je le considère, je le répète, comme un modèle du genre : par l'importance de la documentation ; par la prudence et l'esprit de méthode qui ont présidé non seulement à la recherche de cette documentation, mais aussi à son utilisation ; par la clarté avec laquelle a été exposé un sujet en somme très compliqué.

D'autre part, l'étude ayant paru dans une revue relativement peu répandue parmi les toponymistes belges, j'ai cru nécessaire de faire connaître par le menu aux chercheurs de notre pays les procédés d'investigation employés et les résultats obtenus dans une enquête qui intéresse au premier chef la toponymie, la géographie historique et l'archéologie de nos provinces : cela les engagera peut-être à aborder à leur tour l'étude de ce problème.

Enfin, il m'a paru utile de signaler dans le *Bulletin de la Commission royale de Toponymie et de Dialectologie* l'opinion émise par M. LEBEL à propos des **Eggoranda* que j'avais signalés dans ce même *Bulletin*, il y a trois ans ; et cela, d'autant plus qu'il a poussé l'étude philologique de la question plus loin que je n'avais pu le faire moi-même.

Ce qui frappe tout d'abord dans la liste dressée par M. LEBEL, c'est le grand nombre de toponymes qu'il a cru devoir écarter, provisoirement au moins. Sur les 121 noms énumérés, il n'y en a que 45 considérés comme *sûrs* ; des 76 restants, 16 seulement sont admis comme *très probables*, 60 comme *douteux* ou *à rejeter*. Cela témoigne de la prudente sévérité de l'auteur.

Parmi les noms catalogués comme douteux ou à rejeter

il convient de relever un groupe compact de sept *Guérande*, augmenté de six noms analogues (*Guérand*, *Les Guérandes*, *Les Girandes*, *Guiranne*, *La Gironde*, *La Géronne*), alors que sont rangés parmi les **Equoranda* sûrs : *Guirande*, affluent de la Sèvre Niortaise (*Equiranda* vers 980) ; *Guirande* (Loire, *Isgueranda* et *Ygueranda* en 1311, *Egueranda* en 1315) ; de même que *Les Guirandes* (Charente) et *Guirande* (Gironde), pour lesquelles d'anciennes formes ne sont point connues. D'autre part, *Guirande* (Lot) — avec un cours d'eau de ce nom et dans le voisinage un *Enguirande* et deux *Guirondelle* — est qualifié de « très probable ». Dès lors, les *Géronde*, *Guéronde*, *Girondelle* et *Gerondelle* (nos 15 à 18) que j'avais proposés et que M. L. considère comme « douteux ou à rejeter » sont-ils en assez nombreuse compagnie ; j'admets sa prudente réserve à leur égard, mais continue cependant à croire que *Guéronde-sous-Antoing*, avec sa mention de 1466-67 a le *Ghieronde*, que l'on peut lire à l'*Eghieronde*, ne doit pas être rayé sans appel de la liste des **Equoranda*.

Il en est de même de *La Géronne* (Lux.), *La Héronde* et *Le Héron* (Seine Inférieure), *Gauhirondes* et *Héronde* (Lux. belge) que j'avais ajoutés par la suite à ma liste (1). M. LEBEL les marque tous du signe des « douteux ou à rejeter » : il admet cependant que les noms de rivière, tels que *Géronne*, *Héronne*, *Héron*, méritent une étude approfondie ; par contre, il exclut la dénomination *Iron* (Meurthe-et-Moselle, Aisne), à laquelle j'avais cru pouvoir joindre l'*Euron* des Vosges (n° 19).

Il est d'ailleurs à noter, en ce qui concerne ma liste d'une façon générale, que j'y avais compris à dessein non seulement « les noms pour lesquels la toponymie et la géographie historique (routes romaines et limites ecclésiastiques) four-

(1) V. les n. 111 à 115 de M. LEBEL.

nissent des arguments convaincants en faveur de leur identité avec d'antiques *Equoranda* », mais aussi « d'autres qui semblent ne pas être sans rapports avec de primitives limites d'eau mais pour lesquels je n'avais pas de documentation probante » ; j'avais tenu à les citer, me disant que des chercheurs régionaux seraient peut-être à même de fournir des éléments suffisants pour les maintenir sur la liste des *Equoranda* ou pour les en exclure ». Je m'attendais donc à certaines éliminations...

Et si, en dressant mon relevé, j'ai dû laisser à la conjecture une place que d'aucuns ont pu trouver trop grande, c'est à cause de l'époque tardive à laquelle remontent les documents intéressant la région plus spécialement examinée par moi : ces textes ne vont pas plus haut que 1130, alors que M. LEBEL a eu à sa disposition, pour les **Equoranda* de France, près de trente mentions antérieures à cette date.

Quelques remarques, maintenant, à propos de certains des noms de ma liste.

En ce qui concerne *Evrange* ou *Ewringen* (Moselle ; n° 27), j'admets fort bien que M. LEBEL (1) discute l'explication que j'en avais suggérée : n'ai-je pas déclaré n'y voir un ancien **Equoranda* « qu'avec quelque hésitation ? » Pour *Harennes* (n° 30), je l'ai supprimé moi-même de ma liste, où je l'avais porté sur la foi d'un renseignement erroné : en réalité, la localité s'appelle *Les Hadrennes*.

Quant à *Hareng-sous-Herstal* (n° 31), *Haren* en 1180, *Herains* en 1240, j'ai supposé qu'il doit venir par étymologie populaire de quelque **Hérende-Harande*, et cela à cause du nom porté par un chemin qui y conduisait : *Hardy Paseal* en 1403, *Hardiche Voye* en 1471, *Hardice* et *Hardiesse Voye* en 1513 et en 1772. Je continue à croire

(1) De même que M. Lucien Roger (par correspondance).

à cette explication, d'autant plus que je puis encore invoquer quelques autres mentions de ce « Chemin de **Hardande* » : « al *Hardice Voie* entre Liers et Vorouz » en 1381, et al *Hardiche Voie*, en 1414 (1) ; *Hardiche Voie* à Lantin en 1399 et *Hardisse Voie* à Xhendremael en 1522 (2).

En ce qui concerne mes *Huerande*, *Herande-Hérenthe* (3)

(1) Cartulaire des Chartreux de Liège, f^{os} 173 et 283 d'après une aimable communication de M. Herbillon.

(2) J. HERBILLON, dans *Bull. C. R. T. D.*, VII, 1933, p. 150.

De l'avis de M. Lucien Roger (lettres de mai et d'août 1937), la référence de *Hardice Voie* n'a rien de probant en faveur d'*Equoranda*, d'abord à cause du namurois *Heredia*, et puis parce « qu'il n'est pas encore démontré que le suffixe *-ensis*, *-ois*, *-eus* ait été supplanté en Wallonie par celui d'*-itium*, *-ice*, *is* ». D'après lui, les exemples du genre de *Lighice Voie* que j'avais invoqués (*Lovinghise* ou *Lovegnisse*, *Haseliche*, *Hoyche Voie*) ne concernent que des villes très connues et pas d'obscures localités ; peut-être la terminaison ou plutôt les composés entiers sont-ils empruntés au thiois. Dans *Hardice Voie*, on peut voir tout simplement une réminiscence d'une ancienne *voie herdable* ; *Hardy Paseal* peut se traduire aussi avantageusement par « sentier du Pâtre ou Herdier ».

A propos de *Hareng*, je reçois de M. Herbillon, au moment d'envoyer ma notice à l'impression, une liste de toponymes qu'il est intéressant de verser au débat, en attendant de réunir les formes anciennes : 1° *Le Thier de Harenfosse* à Haneffe, en 1351 (PONCELET, *Chartes de Sainte-Croix*, I, p. 195) ; 2° « *Au Pelé Haraing*, sor le thier », à Lanaye en 1787 (DEBOUXHTAY, *Hist. de Nivelles-sur-Meuse*, 1935, p. 246), lieu-dit qui se retrouve sur le ban limitrophe d'Eben-Emael, ô *Pélé Erin* (ou *Hérin*?), cité par M. JODOGNE (*R. B. Ph. H.*, XIV, 1935, p. 136) ; 3° *Bois Hareng*, à Lasne, Brabant (A. WAUTERS, *Cant. de Wavre*, p. 86) ; 4° *Cortil aux Harengs*, à Corbais, Brabant (*Le Folklore brabançon*, XIII, 1934, p. 315) ; appellation explicable par une rente en nature, payable en harengs ? DE FLOU, *Woordb. Top.*, t. V, cite plusieurs champs appelés *haring-* ; 5° *Fond des Harengs*, lieu-dit commun à Hannut (Carte Etat-Major) et à Avernas-le-Bauduin (KURTH, *Front. ling.*, I, p. 192) ; 6° *Harinfet* à Rossignol et *Harifa* à Saint-Médard (HAUST, dans *Bull. Acad. L. Litt. fr.*, 1937, pp. 136 et 137) ; 7° *Maharenne*, dép. de Denée ; 8° *Harzé* (prov. de Liège), *Harenzey* en 1064 (KURTH, *Ch. Saint-Hubert*, n° 18).

A cette liste pourraient s'ajouter provisoirement *Haranbois* et *Harrandais* à Hollange, à proximité de la chaussée romaine de Bavai à Trèves que me signale M. l'abbé Ch. Dubois.

(3) Dans mon article sur les *Equoranda* du Pays de Namur, j'ai pu citer pour *Herende-Hérenthe* plusieurs mentions *Herande* (1411-1448, 1602-1603, 1781 et 1787) ainsi que les lieux-dits *Herontrieux* ou *Herontrix* (XV^e siècle ; c'est l'actuel *Try de Herende*) et sur les *Hérons* ou à *Heron*.

et *Héron*, ainsi que leurs correspondants de terre germanique *Hehrend* et *Herent* (nos 23, 24, 28, 29, 33 et 34), j'ai été heureux d'obtenir à leur sujet l'adhésion de M. LEBEL ; d'abord parce qu'ils apportent un accroissement intéressant à l'aire d'extension attribuée jusqu'alors aux noms issus de **Equoranda* ; et puis parce qu'ils fournissent des exemples d'une curieuse évolution : d'une part, la disparition de *qu* et, d'autre, l'addition d'un *h* initial.

Cette évolution est même telle qu'elle a suscité l'étonnement, voire l'incrédulité de toponymistes aussi avertis qu'AUGUSTE VINCENT et JOSEPH MANSION.

Voici ce que m'écrivait à ce propos le regretté professeur de Liège le 12 mars 1936 : « *Herent* près de Louvain, comme vous le remarquez, se compare tout naturellement aux *Hierent*, *Hehrend* luxembourgeois. Est-ce un *Equoranda* ? Il faut admettre pour cela une disparition complète de *qu*, et l'addition d'une aspiration initiale. C'est beaucoup pour une région non romane comme Louvain et surtout Neerpelt. En pays roman, la chose est normale et on pourrait admettre un **Erande* ou quelque chose d'approchant devenu en thiois **Erent*, puis *Herent* sous l'influence du mot *heren* = « charme »... Je ne puis malheureusement pas apprécier les exemples luxembourgeois, ne connaissant pas le dialecte. A priori, je serais tenté de les rapprocher des *Herent* flamands et même des *Héron* wallons, surtout de ceux qui sont attestés en pays d'aspiration conservée, comme Liège et le Luxembourg, en opposition avec Namur où l'*h* n'est qu'un signe orthographique sans valeur. L'explication « bois de charmes » devrait peut-être alors céder le pas à une autre, mais là où le *h* est original, l'origine germanique est probable ».

A propos de cette addition d'un *H* initial, il est à noter qu'elle ne doit pas rendre impossible la dérivation d'un **Equoranda* ; plusieurs des toponymes français cités par

M. LEBEL présentent cette aspiration à une époque tardive : *Eurande* (Meuse) s'écrivait *l'Heurande* en 1660 et *l'Heurantes* en 1775 ; *Hérande-sous-Fouchères* (Aube) ; *Aqueranna* en 1110, *Agueranda* en 1128, s'orthographie *Hérande* en 1752 ; *Hérandes* est un lieu-dit d'Augny (Moselle), écrit de cette façon au XVIII^e siècle. Et nous pourrions plus loin citer encore un cas analogue : celui d'*Aquaeductus*.

M. BUCIEN ROGER, de son côté, m'a écrit pour me soumettre les doutes violents que faisait naître dans son esprit l'évolution **Equoranda-Herande-Herent* ; les résultats auxquels est arrivé M. LEBEL, ainsi que l'évolution d'*Aquaeductus* en territoire de langue germanique dissiperont ses doutes, je l'espère, sur la possibilité de la disparition du *qu* et de l'ajoute d'un *h* initial (1).

Enfin M. CARNOY s'est aussi occupé de mon travail dans une communication qu'il a faite, le 10 novembre 1935, à la Société pour le Progrès des Études philologiques et historiques (2), en « complément à mon hypothèse sur le mot latin *Equoranda* ». S'il admet que le mot se compose de deux éléments, apparentés, le premier au latin *aqua* et le second au flamand *rand*, il ne croit pas à la précelticité du premier, car l'équivalent celtique du latin *aqua* serait *apa* ; quant au second, il le croit d'origine germanique, si bien que nous devons avoir à faire à un mot latino-germanique, qui peut signifier « ligne de partage de deux bassins » (3). D'autre part, d'après lui, « rien ne s'oppose à la

(1) M. Roger m'a également fait, au sujet de l'inscription sur ma liste de noms comme *Iron*, *Euron*, *Géronde*, *Gérondelle*, *Géronne*, etc., des remarques sur lesquelles je n'ai pas à revenir après ce que j'ai dit plus haut des différents types d'évolution dégagés par M. LEBEL pour notre toponymie et des éliminations qu'il suggère.

(2) Voir un résumé de la communication de M. CARNOY dans la *Revue belge de Phil. et d'Hist.*, t. XV, 1936, p. 752.

(3) Cette signification pourrait être admise dans le cas des « *Equoranda* secs » de M. LEBEL.

transformation de *equoranda* en *herent*, puis en *Haring* ».

A propos de la possibilité de cette évolution *equoranda* > *herent*, je désire insister à nouveau (1) sur la valeur probante que présente en faveur de cette transformation le sort qui a été fait en allemand comme en flamand au latin *aquaeductus*.

Ce mot a pénétré fort tôt, comme terme d'emprunt, dans les pays de langue germanique. Quelques mentions anciennes : à Francfort, en 1304, « *aquaeductus qui dicitur aeduche* » ; en Hesse, en 1314, *an der Adduch* et *zu oberst Adduch* ; à Mayence, où vivait au Moyen Âge une famille *von Ageduch*, le terme *aducht* désigne un canal d'écoulement, tandis que l'aqueduc romain venu de Zahlbach porte le nom populaire d'*Attach* ou *Aduch* (2).

Dans la région de Trèves, l'aqueduc amenant aux thermes impériaux de la métropole l'eau de la Ruwer s'appelle *Kandel*, *Ader* ou *Aducht* : *auf der Aducht* en 1340. Près de Zell, est mentionné en 1325 le lieu-dit *Aput Aducht*.

A Burtscheid lez-Aix-la-Chapelle, un texte de 1351, « *mit dem Kanil inde mit derre Adoyt unde mit dem Wasservlosse* » indique clairement la signification du terme.

A Cologne, nombreuses mentions du mot, comme nom commun ou comme patronyme : XII^e siècle, *aqueductus*, *aiduhet*, *aiduht* ; 1171-72, *Walthelmus de Aduht* et sa maison *super aquaeductum* ; au XIII^e siècle, des membres de la famille *de Aduht* (1237), *van der Aduth* et *opper Ageduch* (1257), *v. Adhut* (c. 1260), *de Aqueductu* (1272), *v. Aducht* (1295).

Dans son étude si suggestive *Germania Romana* (3), TH. FRINGS montre qu'au latin *aquaeductus* correspond

(1) Je n'ai invoqué l'exemple d'*Aquaeductus* que dans ma note complémentaire sur les *Equoranda* du Luxembourg belge.

(2) KEHREIN, *Samml. alt- und mitteld. Wörter aus lat. Urk.*, p. 35.

(3) Halle, 1932, pp. 138-139.

toute une série de formes dialectales germaniques, depuis *akt(e)* (m. et f.), en Suisse et en Souabe, jusqu'à l'*akeducht* (f.) de Westphalie; en passant par *Aptaich* en Bade et *ad* en Lorraine. Bien plus, le terme a même pénétré en néerlandais avec *hagedochte* (f.) et l'ensemble de la série prouve que ces formes remontent à *aquaeductus* ou *aquaductus* (et non à *aquiductus*), avec la Gaule comme pays d'origine.

En ce qui concerne le mot flamand, il figure par deux fois dans l'*Etymologicum Teutonicae Linguae* de C. KILIANUS (édition d'Anvers, 1599) : « *aghetucht* sax. sic. cloaca » et « *haeghedocht*, hypogeum, locus subterraneus » (1); et nous le retrouvons dans le *Middelned. Woordenboek* de VERWIJS et VERDAM (III, 1894, col. 24-25), v^o *hagedochte*, avec les variantes *agedochte*, *haechdochte*, *avedochte*, *avedocht*, et la remarque : « de oorsprong is nog niet geheel helder, ... romaansche oorsprong is waarschijnlijk ».

Au point de vue toponymique, nous pouvons ajouter un exemple limbourgeois et un autre de la région de Louvain : 1^o *Hadocht* près Tongres, XIII^e siècle *Hagedocht* et *Haghedocht*; à Widooie, *Haghedocht* en 1309 et en 1385 *op die Hadocht* en 1375, « *juxta locum montaneum dictum theutonice Hagedocht* » et « *montem dictum Haghedocht* » en 1385, « *supra Hagedocht* » en 1385 (2). 2^o *Ter-Hadocht*, près Werchter, vers 1312, *Hagedocht*; 1470, 1498-1504,

(1) Frings fait remarquer qu'en néerlandais — d'où il semble avoir disparu actuellement — de la signification « canal souterrain » a été dérivée celle de « voûte, caveau ».

M. E. Blancquaert me signale que les *Synonymia latino-teutonica* de KILIANUS, éd. SPANOGHE, 1889, donnent pour la traduction d'*aquaeductus* « *watgang* » et « *watertocht* »; ce dernier mot, qui se trouve en marge du manuscrit du XVII^e siècle, correspond tout à fait à *wasserduch* que le *Glossarium latino-germanicum* de DIEFFENBACH (1857, p. 43) place à côté d'*aquaeductus*.

(2) PAQUAY, *Cart. de la collég. Notre-Dame à Tongres*, 1909, pp. 28, 277, 278 et 281; ULRIX et PAQUAY, *Gloss. top. de la ville de Tongres et de sa franchise*, dans *Bull. Soc. Sc. L. du Limbourg*, t. 47, 1933, p. 167.

1521, etc., *Ter Hadocht* ; 1753, *Hadogt*. En 1417, un Johannes dictus *van der Hadocht* est cité à Bruxelles ; en 1496, un Jan *van Hadocht* est échevin de Boortmeerbeek (1).

L'exemple de ces deux Hadocht est particulièrement suggestif, puisque ces localités sont toutes proches, la première de Herent-lez-Louvain, la seconde de Herent-sous-Neerpelt.

Le cas d'Audun n'est pas moins caractéristique.

Audun est le nom de deux localités du département français de la Meuse, l'une, *Audun-le-Tiche*, *Deutsch-Oth* ou *Deutsch-Altheim*, contre la frontière du Grand-Duché ; au Sud d'Esch-sur-l'Alzette, l'autre, à 12 kilomètres de là, s'appelle *Audun-le-Roman* ; toutes deux remontent à un ancien *Aquaeductus*. Malgré son qualificatif *Tiche* ou *Deutsch*, le premier de ces villages est du côté français de la frontière linguistique, mais c'est une situation relativement récente (2).

Le nom apparaît dès l'année 898, comme *villa Aquaeductus* (3), sans qu'il soit possible de dire avec certitude duquel des deux villages il s'agit. Par contre, la mention d'*Aquaeductus* dans une confirmation des biens de l'évêché de Verdun en 1049 s'applique certainement à Audun-le-Roman. *Audeu* en patois ; *Awedoux* et *Awdeux* en 1304, *Audax Gallica* au XIV^e siècle, *Auwdeu gallica* ou *Audeu Gallica* en 1570, *Audeue-le-Romain* en 1681, *Audun-le-Roman* en 1762, *Audeux-le-Romain* en 1776, le village est cité au XVII^e siècle par AL. WILTHEIM comme

(1) GALESLOOT, *Le livre des feudataires de Jean III*, 1865, p. 125 ; Cour féod. de Brab., aux Arch. gén. du Royaume, reg. 127, f^{os} 276, 142, f^{os} 12, 143, f^o 130, et déclarations *passim* ; Arch. Hosp. Brux., B. 1287, f^o 28 ; CUVÉLIER, *Dén. Foyers du Brabant*, 1912, p. 188.

(2) H. WITTE, *Das deutsche Sprachgebiet Lothringen u. seine Wandlungen*, Stuttgart, 1894, carte.

(3) BOEHMER, *Reg. Imperii* 751-918, 1908, p. 793 (sans identification).

Aquaeductus = *Adeu* ou *Wëlsch Adich* ; on l'appela également *Awedux-la Petite*, bien que ce fût en 1570, le siège d'une paroisse, alors que l'autre Audun n'avait qu'une chapelle dépendant de l'église de Russange (1).

Audun-le-Tiche est mentionné plus souvent parce qu'il était le siège d'une seigneurie assez importante. En voici les anciennes graphies : 1268 (fr.), *Audeix* ; 1305, *Awedux* ou *Awedeux* ; 1342 (all.), *Aydoch* ; 1347, *Adoyth* ; 1371, 1404, *Adecht* ; 1389, *Audieux*, *Audeux-le-Thieux* ; 1403, 1439, etc., *Adicht* (c'est dès lors la forme la plus fréquente) ; 1422, *Awedeu-la-Thioxe* ; 1467, *Adycht* ; 1467, 1555, *Adich* ; 1562, *Audieux* ; 1571, 1572, *Adeu* ; 1574, *Audheu*, *Auldeu* ; 1578, *Adett* ; c. 1603, 1619, *Audhun* ; 1614, *Audheu* ; 1625, *Audun-le-Tixhe* ; XVII^e siècle, *Adud* ; 1705, *Deutsch Adet uff der Altzet*, *Teutsch Adette uff der Alzeit* (2). La forme allemande actuelle, *Oth*, est comparable, par sa contraction, aux formes *at* et *ad* prises par *aquaeductus* dans les dialectes lorrain et colonais (3).

Il est intéressant de rapprocher des formes allemandes *Aduch* et *Aducht* et de certaines graphies anciennes des deux Audun le nom populaire de l'aqueduc qui amenait à Bavai (Nord) les eaux de Fontaine-Florie près d'Avesnes : *Murs de Aydu* dit MIRÆUS en 1624, d'après GILLES BUCHERITUS, dont le *Belgium Romanum* porte : « murum istum... incolae et rustici per quos transit adhuc hodie *Les Murs de l'Ayduct* passim vocant et ostentant, quod « *Muri Aquaeductûs* » latine diceres : *ay* enim vel *aix* vetere

(1) *Territorien Lothr.*, II, p. 671 ; DE BOUTELLER, *Dict. de la Moselle*, 1874 ; HEYDINGER, *Archidiac. in Longuionio descriptio*, 1884, p. 39 ; *Triër. Arch.*, VIII, p. 8 ; WILTHEIM, *Lux. Romanum*, p. xvii.

(2) HEYDINGER, pp. 65-66 ; DE WAILLY, *Notice...*, 124 ; J. VAN-NÉRUS, *Les dynastes d'Esch*, p. 183 ; *Arch. de Clervaux* et *Arch. de Reinach*, passim ; *Table chron. de WURTH-PAQUET* ; etc.

(3) FOLLMANN, *Wörterb. der Deutsch. Loth. Mundarten*, 1909 ; HÖNIG, *Wörterb. der Kölner Mundart*, 1877.

Belgarum et Gallorum nostratium linguâ; « aquam »; duct « ductum » exprimit » (1).

À côté des Hehrend-Hierent luxembourgeois doit venir, je pense, prendre place un lieu-dit du même pays, *auf Hörend* ou *Horrend*, à Wisembach, section de Fauvillers (Luxembourg belge). M. l'abbé BALTER, de Bodange, qui me l'a signalé, n'a pu m'en fournir d'anciennes formes, mais la situation de l'endroit est caractéristique : il se trouve contre la voie romaine d'Arlon à Tongres, à quelque 7 ou 800 mètres au Sud de la rivière la Sûre, près de la limite du diocèse de Trèves (auquel appartenaient Vlessart, Heinstert et Parette) et de celui de Liège (dont dépendaient Martelange, Radelange, Wisembach et Fauvillers ; on y a trouvé les substructions d'une villa. Nous pouvons donc admettre avec la plus grande vraisemblance qu'il y avait ici — en pays de langue germanique, mais tout près de la frontière linguistique — un **Equoranda*, entre les Trévires et les Eburons-Tongres. M. LEBEL rapproche *Horend* du nom d'un affluent de la Meuse, près de Dun (Meuse), la *Norande*, qui pourrait être le résidu, par agglutination, d'une expression **En Aurande*.

Enfin, il me reste à apporter un complément aux intéressantes considérations émises par M. LEBEL au sujet de l'importance à donner aux découvertes archéologiques faites dans le voisinage des endroits où l'on croit retrouver un **Equoranda*.

Parlant « des régions limites constituées par des forêts ou des marécages indivis entre les deux peuples qu'elles séparaient, zones particulières où la frontière a pu rester indécise pendant des siècles », M. LEBEL déclare « attacher une grande importance aux vestiges archéologiques, tels que cimetières de la Tène, substructions avec monnaies

(1) MIRÆUS, *Rerum Belg. Annales*, p. 40 ; AEG. BUCHERIUS, *Belg. Rom.*, 1656, p. 503.

gauloises, gués pavés ou non, ponts antiques, qui permettraient de pointer exactement un **Equoranda* pouvant se trouver en dehors de la frontière médiévale.

La remarque est judicieuse, et je voudrais ajouter à une observation si justifiée quelques renseignements archéologiques, relatifs à un des *Equoranda* signalés par moi; situé, précisément, dans une contrée boisée : il s'agit de ce « bois de *Huerande*, appelé le bois de Gainville », mentionné en 1270 (1) et qui n'est autre que le *Bois de Guéville* de nos cartes de l'État-Major, au Sud de Saint-Mard-lez-Virton. Par là, disais-je, passait une voie antique venue de Senon par Marville, et se dirigeant sur Vieux-Virton, où, sur le plateau de *Majerou*, s'élevait à l'époque romaine un vicus florissant (2); ce chemin a perdu toute importance et, ajoutais-je, il n'est plus qualifié que de « sentier de Saint-Mard à Marville », dans un plan de 1784.

Or, il a existé là au Moyen Age un village, mentionné dans une charte du 20 juillet 1258, par laquelle le comte de Chiny s'accorde avec le comte et la comtesse de Luxembourg au sujet de leurs différends relatifs à Saint-Mard et à Vieux-Virton : il y est fait allusion au ban de *Gueinville*, où les parties contractantes devront posséder tout en commun, y compris « les hommes » (3). En 1306-1317, le relevé des revenus du comte de Luxembourg mentionne sa « partie ens geistes terres qui gisent on ban de Raucourt et on ban de *Gainville*, qui montent... à 40 journalz » (4).

(1) C'est le n° 23 de ma liste (*loco cit.*, p. 148).

(2) Voir à ce propos l'intéressante étude, toute récente, de CH. DUBOIS, *Le vicus romain de Vertunum (Vieux-Virton, Majerou)*, Virton, 1938 (une brochure illustrée de 77 pp. in-8°).

(3) Arch. gén. du Royaume, à Bruxelles, Chartes du Luxembourg, n° 127 (original). Le nom de *Gueinville* a été étrangement lu : *Gerneville*, *Gussainville*, *Gusinviel*.

(4) N. VAN WERVEKE, *Urbar der Grafschaft Luxemburg*, dans K. LAMPRECHT, *Deutsches Wirtschaftsleben...*, III, 1886, p. 370 (avec la lecture *Gamville*), et GROB et VANNÉRUS, *Dénombrements des feux des duché de Luxembourg et comté de Chiny*, 1921, p. 524; TANDEL, *Comm. luxemb.*, III, passim.

Par la suite nos documents ne parlent plus que du *bois de Gainville* (1325, 1342, 1580), *Guéville* (1738, 1759, 1784), *Gaiville* (1691) ou *Guéville* (1826), mais la tradition locale a conservé, en même temps qu'une légende, souvenance du village. En 1901, à l'occasion d'une enquête sur les lieux-dits forestiers, le sous-inspecteur des Forêts à Virton, signalant dans notre bois « le Chemin de Marville », explique qu'« à une époque très ancienne ce chemin était la seule communication de France vers Virton... A peu près à 200 mètres de ce chemin se trouve un lieu-dit *La Cité* ; d'après les anciens, il existait en cet endroit une ancienne cité romaine ». Je ne sais si on y a trouvé des restes romains ; en tout cas, on y a mis au jour un trésor de monnaies médiévales.

Quoi qu'il en soit, c'est à Gainville, dans le bois de *Huerande*, à 200 mètres de la route antique, qu'on peut, avec beaucoup de vraisemblance, placer l'*Equoranda* primitif.

Je m'arrête ici, car j'en ai dit assez, je l'espère, pour faire ressortir à suffisance tous les mérites du travail de M. LEBEL, qui fera époque, je n'en doute point, dans les annales de la toponymie française.
